



Progress beyond

SOLVAY SA
Assemblée Générale Ordinaire

Mardi 9 mai 2023 à 10h30

Square - Brussels Meeting Center, Mont des Arts 1000 Bruxelles

ORDRE DU JOUR

1. **Rapport de gestion de l'exercice 2022** (en ce compris la Déclaration de Gouvernance d'Entreprise)
2. **Rapport du commissaire pour l'exercice 2022**
3. **Communication des comptes consolidés de l'exercice 2022 – Rapport du commissaire sur les comptes consolidés.**
4. **Approbation des comptes annuels de l'exercice 2022 – Affectation du bénéfice et fixation du dividende.**

Proposition de décision : il est proposé d'approuver les comptes annuels de l'exercice 2022 ainsi que l'affectation du bénéfice de l'exercice et de fixer le montant du dividende brut par action à 4,05 EUR. Après déduction de l'acompte de 1,54 EUR brut par action versé le 18 janvier 2023, le solde de dividende s'élèvera donc à 2,51 EUR brut par action payable à partir du 17 mai 2023.

5. **Décharge aux administrateurs pour l'exercice 2022**

Proposition de décision : il est proposé de donner décharge aux administrateurs en fonction durant l'exercice 2022 pour l'accomplissement de leurs tâches lors de l'exercice 2022.

6. **Décharge au commissaire pour l'exercice 2022**

Proposition de décision : il est proposé de donner décharge au commissaire en fonction durant l'exercice 2022 pour l'accomplissement de ses tâches lors de l'exercice 2022.

7. **Approbation du rapport de rémunération pour l'exercice 2022**

Proposition de décision : il est proposé d'approuver le rapport de rémunération 2022 figurant au chapitre 5 de la Déclaration de Gouvernement d'Entreprise

8. **Approbation de la proposition d'attribution spéciale d'options sur actions pour les membres du Comité Exécutif**

Proposition de décision : conformément à la Politique de Rémunération de Solvay, il est proposé d'approuver l'attribution spéciale d'options sur actions pour les membres du Comité Exécutif afin de promouvoir leur engagement envers Solvay dans le cadre du projet Power of 2.

Compte tenu de l'avis du Comité des rémunérations, le Conseil d'Administration recommande l'adoption de cette résolution par l'Assemblée Générale. Les détails de la justification de l'exercice du pouvoir discrétionnaire prévu dans la Politique de Rémunération de Solvay, des

attributions approuvées (sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale) ainsi que des conditions de performance fixées par le Conseil, figurent dans la section relative au Rapport de Rémunération du Rapport Annuel 2022.

9. Conseil d'Administration : Renouvellement de mandats – Nominations

- a) Les mandats de Mme Marjan Oudeman, Mme Rosemary Thorne et M. Charles Casimir-Lambert arrivent à échéance à l'issue de la présente Assemblée. M. Charles Casimir-Lambert a décidé de ne pas demander le renouvellement de son mandat d'administrateur.
- b) Proposition de décision : il est proposé que le mandat de M. Charles Casimir-Lambert ne soit pas réattribué. Le Conseil d'Administration sera donc réduit de 15 à 14 membres.
- c) Proposition de décision : il est proposé de renouveler le mandat de Mme Marjan Oudeman en tant qu'administratrice pour une période de quatre ans. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de mai 2027.
- d) Proposition de décision : il est proposé de confirmer la désignation de Mme Marjan Oudeman comme administratrice indépendante.
- e) Proposition de décision : il est proposé de renouveler le mandat de Mme Rosemary Thorne en tant qu'administratrice pour une nouvelle période d'un an. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de mai 2024. Bien que Rosemary Thorne ait atteint la limite d'âge prévue par la charte de gouvernance de la Société, il a été jugé judicieux de proposer son renouvellement pour une nouvelle période d'un an afin d'assurer la continuité des projets en cours au sein du Conseil d'Administration.
- f) Proposition de décision : il est proposé de confirmer la désignation de Mme Rosemary Thorne comme administratrice indépendante.

10. Divers